

La gouvernance hospitalière : une histoire de famille...

9H30 Accueil

10H00 Ouverture

Joseph DEBRAY *Président de la FHF Picardie*
Philippe MARINI *Sénateur-maire de Compiègne*
Christophe JACQUINET *Directeur général, ARS de Picardie*

10H30 Visite des stands

11H00 Les acteurs hospitaliers dans la gouvernance

Approche socio-anthropologique

Ivan SAINSAULIEU *Sociologue, LISE (CNAM/CNRS)*
Anne VEGA *Socio-anthropologue, CERMES (INSERM/CNRS)*

un conseil
de famille
le conseil
de surveil-
lance

l'esprit
de famille
l'ARS

un couple
directeur/
président
de CME

mariage
ou PACS
CHT et QCS

les derniers
nés
les chefs
de pôle

une fratrie
consolidée
sanitaire et
médico-social

La nouvelle gouvernance hospitalière a-t-elle rebattu les cartes ? Après un tour d'horizon des changements prévus et une évaluation des difficultés actuelles des soignants et des médecins, nous nous concentrons sur le devenir des rôles et interactions entre médecins hospitaliers (présidents de CME, chefs de pôle) et directeurs hospitaliers.

12H30 Déjeuner - buffet

Comité intellectuel, organisateur de la journée

Florent BOUSQUIÉ, Bergamote DUPAIGNE,
Brigitte DUVAL, Aurore LATOURNERIE,
Anne-Marie LIEBBE, Corinne MADUREL,
Sylvie MARQUET, Michel SLAMA.

13H45 Application de la loi HPST Des liens à construire

Jean-Pierre FOURCADE *Sénateur des Hauts-de-Seine, ancien ministre, président du Comité d'évaluation de la loi HPST*

Pour la première fois, le Parlement a mis en place un dispositif chargé de mesurer l'impact d'une loi sur le terrain. Créé en février 2010, le Comité d'évaluation de la loi HPST a pour mission d'apprécier sa mise en œuvre. Conseils de surveillance, directoires, pôles et contractualisation, amélioration de la qualité, coopération entre établissements : évaluation avant le 1^{er} anniversaire de la loi.

15h15 Visite des stands

15h45 Une histoire de famille La gouvernance hospitalière, l'expérience genevoise,

Bernard GRUSON *Directeur général des Hôpitaux universitaires de Genève*

Depuis 1995, les Hôpitaux universitaires de Genève ont mis en place une organisation décentralisée qui confère une autonomie de gestion aux départements qui la composent. Un système de gouvernance particulier régule les rapports entre les entités décentralisées et la structure centrale de même qu'entre les filières métier. Il a été revu en 2005 afin d'accroître les principes de subsidiarité et de décentralisation. Au bout de 15 ans d'histoire, le regard porté sur l'expérience genevoise apporte un éclairage et une contribution certaine aux débats actuels.

17h15 Conclusion de la journée

Gérard VINCENT *Délégué général de la FHF*

17h30 Visite guidée à pied

de la vieille ville
et du centre de Compiègne
par des guides conférenciers
de l'office du tourisme

19h30 Dîner de famille

aux salles Saint-Nicolas

